



commissaire
aux comptes

Marie-Ange ARRIGHI
Commissaire aux comptes
Inscrit près la cour d'appel de Bastia

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 décembre 2019

ASSOCIATION INIZIATIVA

Association régie par la Loi du 01 juillet 1901
Lot artisanal du Stiletto
20090 AJACCIO
Siret : 499 019 479 00041

Comptes annuels - 2019

Marie-Ange ARRIGHI
COMMISSAIRE AUX COMPTES
5, rue Paul Colonna d'Istria - Arc en Ciel
20090 AJACCIO - Tél. 04 95 20 10 87



**commissaire
aux comptes**

Marie-Ange ARRIGHI
Commissaire aux comptes
Inscrit près la cour d'appel de Bastia

ASSOCIATION INIZIATIVA
Lot artisanal du Stiletto
20090 AJACCIO

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2019

Aux membres,

1- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée en date du 4 août 2016, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association INIZIATIVA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2- Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3- Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

Les subventions

Au cours de l'exercice, l'association a bénéficié de subventions d'exploitation d'un montant global de 1.149.555 €. Elle procède chaque année à la provision de la partie notifiée de certaines subventions, notamment les subventions FSE dont la mise en paiement est toujours en cours d'instruction à la clôture de l'exercice. Cette provision s'élève à 304.297 € au titre de l'exercice.

Nous avons examiné les charges engagées et l'estimation des engagements au regard de l'objet de la convention.

Enfin, nous avons également vérifié le caractère approprié des informations fournies dans l'annexe des comptes.

Les ventes et créances clients

Les procédures de contrôle interne mises en œuvre, et auditées, permettent d'avoir une assurance raisonnable de la réalité et de l'exhaustivité du chiffre d'affaires réalisé au cours de l'exercice.

A la clôture de l'exercice, les créances clients se chiffrent à 31.033 €. Aucune provision n'a été constatée.

Nous avons procédé à l'appréciation des valeurs retenues par la société sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre les diligences pour vérifier l'application de cette approche.

Enfin, nous avons également vérifié le caractère approprié des informations fournies dans l'annexe des comptes.

4- Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'association.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité de la Présidence et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels.

Les dispositions concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur ne sont pas applicables.

5- Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités de commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne.
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société¹ à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Ajaccio, le 23 juillet 2020

Marie-Ange ARRIGHI

Marie-Ange ARRIGHI
COMMISSAIRE AUX COMPTES
5, rue Paul Colonna d'Istria - L'Arc en Ciel
20090 AJACCIO - Tél. 04 95 20 10 87

COMPTES ANNUELS
ARRETES AU 31/12/2019



Ajaccio
Expertise
Comptable

Daniel RAFFALLI

Expert-Comptable Diplômé par l'Etat
Commissaire aux Comptes
Inscrit près la Cour d'Appel de Bastia

« INIZIATIVA »

Association Loi 1901

Lot Artisanal du Stiletto

20 090 AJACCIO

N° Siret : 499 019 479 00041 - APE : 8899 B

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Durée de l'exercice : 12 mois

SARL au capital social de 36 000 €

Siège social : 71 cours Napoléon, 20000 Ajaccio

Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la région de CORSE

Tél : 04 95 10 85 18 - Fax : 04 95 10 85 19 - Mail : daniel.raffalli@aec.corsica

Web : www.aec.corsica - Siret : 451 482 095 00028 - APE : 6920Z

COMPTES ANNUELS du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Pages
- <i>Rapport de présentation</i>	1
- <i>Bilan actif-passif</i>	2 et 3
- <i>Compte de résultat</i>	4 et 5
- <i>Evaluation des contributions volontaires</i>	6
- <i>Détail bilan</i>	7 à 9
- <i>Détail Compte de résultat</i>	10 à 12
- <i>Annexe</i>	13 à 19

Ajaccio Expertise Comptable

71 Cours Napoléon

20000 AJACCIO

RAPPORT DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

INIZIATIVA
Lot Artisanal du Stiletto
20090 AJACCIO

relatifs à l'exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	817 407 Eur os
- Chiffre d'affaires HT,	169 052 Eur os
- Résultat net comptable,	16 957 Eur os

Fait à AJACCIO
Le 08/07/2020

Daniel RAFFALLI
Expert Comptable

BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1		
	Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage	38 165	19 880	18 285	20 553	2 268-	11. 03-
	Autres immobilisations corporelles	97 455	36 024	61 432	67 023	5 591-	8. 34-
	Immobilisations en cours				11 351	11 351-	100. 00-
	Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	8 100		8 100	8 100			
Total I	143 721	55 904	87 817	107 027	19 210-	17. 95-	
Comptes de liaison							
Total II							
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés	31 033		31 033	57 290	26 257-	45. 83-
	Autres créances	416 531		416 531	333 391	83 140	24. 94
Valeurs mobilières de placement							
Instruments de trésorerie							
Disponibilités	281 523		281 523	112 010	169 513	151. 34	
Charges constatées d'avance (3)	502		502	639	136-	21. 33-	
Total III	729 590		729 590	503 330	226 261	44. 95	
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)							
Primes de remboursement des obligations (V)							
Ecarts de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	873 311	55 904	817 407	610 356	207 051	33. 92	

(1) Dont droit au ball

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres						
	Fonds associatifs sans droit de reprise	105 147		105 147			
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	214 797		167 901		46 895	27.93
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	16 957		46 895		29 938-	63.84-
	Autres fonds associatifs						
Fonds associatifs avec droit de reprise :							
Apports							
Legs et donations							
Résultats sous contrôle de tiers financeurs							
Ecarts de réévaluation							
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	41 264		42 883		1 619-	3.78-	
Provisions réglementées							
Droit des propriétaires							
Total I	378 165		362 827		15 338	4.23	
	Comptes de liaison	Total II					
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques	304 297		127 313		176 984	139.02
	Provisions pour charges						
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement						
	Fonds dédiés sur autres ressources						
Total III	304 297		127 313		176 984	139.02	
DETTES (1)	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	28 319		9 880		18 439	186.62
	Emprunts et dettes financières divers						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 137		6 031		7 106	117.82
	Dettes fiscales et sociales	93 489		95 859		2 370-	2.47-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			6 527		6 527-	100.00-
Autres dettes							
Instrument de trésorerie							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance			1 920		1 920-	100.00-
	Total IV	134 946		120 217		14 729	12.25
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	817 407		610 356		207 051	33.92

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

134 946 118 297

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de Biens et Services	169 052		113 073		55 979	49.51
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	1 149 555		916 507		233 048	25.43
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	141 207		125 071		16 136	12.90
Collectes						
Cotisations						
Autres produits	431		101		330	325.32
Total I	1 460 245		1 154 752		305 492	26.46
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes	207 910		154 272		53 638	34.77
Impôts, taxes et versements assimilés	24 394		14 940		9 454	63.28
Salaires et traitements	723 698		621 646		102 052	16.42
Charges sociales	75 197		119 331		44 134	36.98
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	19 080		13 194		5 887	44.62
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions						
Pour risques et charges : dotations aux provisions	304 297		127 313		176 984	139.02
Subventions accordées par l'association						
Autres charges (2)	97 414		60 819		36 595	60.17
Total II	1 451 991		1 111 515		340 476	30.63
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	8 254		43 238		34 984	80.91
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés		99		244	145-	59.30-
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		99		244	145-	59.30-
Charges financières						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées		110		190	80-	42.31-
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		110		190	80-	42.31-
2. Résultat financier (V-VI)		10-		54	64-	118.90-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		8 244		43 292	35 048-	80.96-
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital		9 157		3 773	5 383	142.68
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total VII		9 157		3 773	5 383	142.68
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		443		169	274	161.40
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions						
Total VIII		443		169	274	161.40
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		8 714		3 604	5 110	141.80
Impôts sur les bénéfices (IX)						
Total des produits (I+III+V+VII)		1 469 501		1 158 770	310 731	26.82
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)		1 452 544		1 111 875	340 669	30.64
Solde intermédiaire		16 957		46 895	29 938-	63.84-
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
- Engagements à réaliser sur ressources affectées						
5. EXCEDENTS OU DEFICITS		16 957		46 895	29 938-	63.84-

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Dons en nature						
Prestations en nature						
Bénévolat		10 438		9 219	1 219	13. 22
TOTAL		10 438		9 219	1 219	13. 22
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens						
Prestations en nature						
Personnel bénévole		10 438		9 219	1 219	13. 22
TOTAL		10 438		9 219	1 219	13. 22

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2019 12	31/12/2018 12	Euros	%
INSTALLATIONS TECHNIQUES MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS	18 285	20 553	2 268-	11. 03-
21540000 Matériel et outillage	38 165	33 341	4 824	14. 47
28154000 Amortissement matériel	19 880-	12 788-	7 092-	55. 46-
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	61 432	67 023	5 591-	8. 34-
21810000 A.A.I Divers	82 124	75 727	6 397	8. 45
21820000 Matériel de transport	9 500	9 500		
21830000 Matériel Bureau Informatique	4 932	4 932		
21840000 Mobilier	899	899		
28181000 Amortissement A.A.I	28 763-	20 308-	8 455-	41. 64-
28182000 Amortissement mat. Transport	5 525-	3 150-	2 375-	75. 40-
28183000 Amort Matériel de bureau	1 344-	276-	1 068-	386. 96-
28184000 Amortissement Mobilier	392-	302-	90-	29. 80-
AVANCES ET ACOMPTE SUR IMMOBILISATIONS CORPORELLES		11 351	11 351-	100. 00-
23800000 A&A Versés sur commande Immos		11 351	11 351-	100. 00-
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	8 100	8 100		
27500000 Dépôts et Cautionnements	8 100	8 100		
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	87 817	107 027	19 210-	17. 95-
CREANCES USAGERS ET COMPTES RATTACHES	31 033	57 290	26 257-	45. 83-
41100000 Collectif Clients	31 033	57 290	26 257-	45. 83-
AUTRES CREANCES	416 531	333 391	83 140	24. 94
40100000 Collectif fournisseurs	84	1 162	1 078-	92. 77-
42500000 Acompte sur salaire	5 100		5 100	
43100000 Urssaf	20 137		20 137	
44103000 CDC Sub à recevoir	22 157	55 394	33 236-	60. 00-
44104000 FSE - Subv à recevoir	337 893	239 344	98 549	41. 17
44105000 Cnasea - Subvention à recevoir	1 638	391	1 247	319. 32
44107000 Capa - Subvention à recevoir	20 000	17 500	2 500	14. 29
44109000 Subv FDI à recevoir		13 800	13 800-	100. 00-
46720000 Débiteurs Divers		716	716-	100. 00-
46870000 Divers produits à recevoir	9 522	5 085	4 437	87. 24
DISPONIBILITES	281 523	112 010	169 513	151. 34
51220000 Crédit Municipal de Toulon	270 791	101 085	169 706	167. 88
51230000 Crédit Municipal Toulon 2	3	3	1-	23. 89-
51240000 Compte à Terme	10 000	10 000		
53191000 Caisse	730	922	192-	20. 79-
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	502	639	136-	21. 33-
48600000 Charges constatées d'avance	502	639	136-	21. 33-
TOTAL ACTIF CIRCULANT	729 590	503 330	226 261	44. 95
TOTAL GENERAL	817 407	610 356	207 051	33. 92

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2019 12	31/12/2018 12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS SANS DROIT DE REPRISE	105 147	105 147		
10240000 Apports sans droit de reprise	50 000	50 000		
10260000 Subv. invest. bien renouvel.	55 147	55 147		
REPORT A NOUVEAU	214 797	167 901	46 895	27.93
11000000 Report à nouveau créditeur	214 797	167 901	46 895	27.93
RESULTAT DE L'EXERCICE (EXCEDENTS OU DEFICITS)	16 957	46 895	29 938-	63.84-
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT SUR BIENS NON RENOUVELABLES	41 264	42 883	1 619-	3.78-
13100000 Subvention d'investissement	55 346	47 809	7 537	15.77
13900000 Subv invest inscrite résultat	14 082-	4 926-	9 157-	185.89-
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	378 165	362 827	15 338	4.23
PROVISIONS POUR RISQUES	304 297	127 313	176 984	139.02
15180000 Autres Provisions pour charges	304 297	127 313	176 984	139.02
TOTAL PROVISIONS ET FONDS DEDIES	304 297	127 313	176 984	139.02
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT	28 319	9 880	18 439	186.62
16410000 Prêt Corse Active	27 000	6 875	20 125	292.73
16440000 Diac Location	1 319	3 005	1 686-	56.10-
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	13 137	6 031	7 106	117.82
40100000 Collectif fournisseurs	2 892	1 231	1 661	134.88
40810000 Fournisseurs Fact Non Parv.	10 245	4 800	5 445	113.45
DETTES FISCALES ET SOCIALES	93 489	95 859	2 370-	2.47-
42100000 Rem. Dues au Personnel		878	878-	100.00-
42160000 Note de Frais	1 157	1 328	170-	12.82-
42820000 Dettes provisionnées sur CP	14 495	10 355	4 140	39.99
42860000 Personnel - Charge à payer	6 494		6 494	
43100000 Urssaf		14 196	14 196-	100.00-
43110000 Urssaf Majoration		4 998	4 998-	100.00-
43730000 Prévoyance Chorum	1 731	1 522	210	13.77
43731000 Mederic / Malakoff	213	4 990	4 777-	95.74-
43733000 Mutuelle Familiale de Corse	341	90	250	276.83
43820000 Charges sociales sur CP	4 624	4 102	523	12.74
43860000 Autres charges à payer	4 956		4 956	
43861000 Uniformation	16 208	10 976	5 232	47.67
44119000 Avances sur Subventions	43 000	7 537	35 463	470.48
44190000 Subvention à reverser		34 888	34 888-	100.00-
44721000 Prélèvement à la source	271		271	
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES		6 527	6 527-	100.00-
40840000 Frs Immos - Facture non parv.		6 527	6 527-	100.00-
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		1 920	1 920-	100.00-
48700000 Produits constatés d'avance		1 920	1 920-	100.00-
TOTAL DETTES	134 946	120 217	14 729	12.25

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
TOTAL GENERAL	817 407	610 356	207 051	33.92

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE BIENS ET SERVICES	169 052	113 073	55 979	49.51
70600060 Prestations espaces verts	66 073	62 491	3 582	5.73
70600061 Prestat ^o -ventes Espaces verts	2 685		2 685	
70613000 Prestations Recycl Eco	12 232	34 535	22 303-	64.58-
70613100 Prestations-ventes Recycl'Eco	42 685	9 264	33 421	360.75
70614000 Prestations Fil et Fer	6 923	6 782	141	2.08
70614100 Prestat ^o -Ventes Fil et fer	13 492		13 492	
70615000 Prestations Creativu	405		405	
70615100 Prestat ^o -ventes Creativu	24 555		24 555	
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	1 149 555	916 507	233 048	25.43
74100001 Subventions Etat		990	990-	100.00-
74100002 Subventions ASP	570 224	506 663	63 561	12.55
74100003 Subvention CAPA	40 000	35 000	5 000	14.29
74100004 Subvention CDC	110 787	110 787		
74100005 Subvention ASP CUI	17 435	7 835	9 600	122.53
74100008 Subvention CGET	15 000	15 000		
74100009 ACI Modulation	24 243		24 243	
74111000 Subventions FSE	371 866	240 232	131 634	54.79
REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS, TRANSFERTS DE CHARGES	141 207	125 071	16 136	12.90
78150000 Reprise Prov Exploitation	127 313	111 120	16 193	14.57
79100000 Transfert de charges	13 894	13 952	57-	0.41-
AUTRES PRODUITS	431	101	330	325.32
75800000 Produits divers gest ^o courante	431	101	330	325.32
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	1 460 245	1 154 752	305 492	26.46
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	207 910	154 272	53 638	34.77
60611000 Eau	641	75	566	757.26
60612000 Electricité	8 642	4 106	4 537	110.51
60621000 Carburants	8 996	7 320	1 676	22.90
60622000 Produits d'entretien	312	189	124	65.50
60623000 Autres fournitures	462	311	150	48.29
60624000 Fournitures administratives	567	439	128	29.13
60625200 Fournitures habillement	3 070	2 237	833	37.22
60628000 Fournitures Café	58	92	35-	37.45-
60660000 Produits pharmaceutiques	347		347	
60680000 Fournitures d'atelier	12 664	17 638	4 975-	28.20-
61320000 Locations immobilières	93 700	60 400	33 300	55.13
61330000 Locations diverses	1 841	1 781	60	3.35
61353000 Locations véhicules	22 154	16 563	5 591	33.75
61400000 Charges locatives	689	194	495	255.33
61522000 Entretien batiment	319	314	5	1.72
61552000 Entretien mat. de transport	4 347	5 169	822-	15.90-
61553000 Entretien Matériel de bureau	800	784	16	2.02
61555000 Entretien Matériels divers		1 057	1 057-	100.00-
61600000 Assurances diverses	9 610	7 571	2 038	26.92
61842000 Cotisations diverses	200	200		
61850000 Abonnement	580	516	64	12.31
62261000 Honoraires expert comptable	14 400	10 680	3 720	34.83
62262000 Honoraires CAC	4 800	4 800		
62270000 Frais d'acte et de contentieux	78	1 150	1 072-	93.20-
62280000 Autres honoraires	250		250	

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
62281000 Frais formation	13 393	5 864	7 529	128. 41
62300000 Publicité	50		50	
62480000 Transports Divers		771	771-	100. 00-
62560000 Missions/Déplacements/Recept°	2 479	2 183	296	13. 58
62610000 Frais d'affranchissement	431	188	243	128. 84
62620000 Téléphone	1 407	1 066	341	31. 93
62700000 Services bancaires	453	580	127-	21. 85-
62710000 COM CB Recyclerie	172	33	139	420. 04
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	24 394	14 940	9 454	63. 28
63330000 Formation professionnelle	22 060	14 356	7 704	53. 66
63340000 Effort construction	1 385	584	801	137. 16
63510000 Taxes Ordures Ménagères	949		949	
SALAIRES ET TRAITEMENTS	723 698	621 646	102 052	16. 42
64111000 Rémunérat° Salariés Permanents	185 893	178 266	7 628	4. 28
64112000 Primes imposables	6 494		6 494	
64120000 Congés payés	4 140	1 503	2 638	175. 56
64140000 Indemnités et avantages divers	141		141	
64150000 Primes non imp. fin année		4 200	4 200-	100. 00-
64151000 Rémunérat° Ouvriers Insertion	527 030	437 678	89 352	20. 41
CHARGES SOCIALES	75 197	119 331	44 134-	36. 98-
64511000 Cotisations Urssaf	33 236	73 750	40 514-	54. 93-
64513000 Cotisations retraite	27 607	36 648	9 040-	24. 67-
64513200 Cotisations prévoyance	3 536	3 085	452	14. 64
64533000 Cotisations Mutuelle	847	678	169	24. 96
64550000 Charges sociales / CP	523	1 379	857-	62. 11-
64580000 Cotisations sur Primes	4 956		4 956	
64750000 Médecine du travail	4 491	3 791	700	18. 47
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	19 080	13 194	5 887	44. 62
68112000 Dotations immos corp	19 080	13 194	5 887	44. 62
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	304 297	127 313	176 984	139. 02
68150000 Dotat° Prov Exploitations	304 297	127 313	176 984	139. 02
AUTRES CHARGES	97 414	60 819	36 595	60. 17
65100000 Redevances brevets, licences		1 218	1 218-	100. 00-
65400000 Pertes/créances irrécouvrables	799		799	
65800000 Charges divers gest° courante	1 696	62	1 634	N5
65881000 Pertes sur subv exploitations	94 919	59 539	35 380	59. 42
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	1 451 991	1 111 515	340 476	30. 63
RESULTAT D'EXPLOITATION	8 254	43 238	34 984-	80. 91-
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	99	244	145-	59. 30-
76800000 Autres produits financiers	99	244	145-	59. 30-
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	99	244	145-	59. 30-

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	110	190	80-	42. 31-
66110000 Interets sur emprunt	110	190	80-	42. 31-
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	110	190	80-	42. 31-
RESULTAT FINANCIER	10-	54	64-	118. 90-
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	8 244	43 292	35 048-	80. 96-
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS EN CAPITAL	9 157	3 773	5 383	142. 68
77700000 Quote part Subv virée Résultat	9 157	3 773	5 383	142. 68
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	9 157	3 773	5 383	142. 68
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	443	169	274	161. 40
67120000 Pénalités et amendes	443	169	274	161. 40
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	443	169	274	161. 40
RESULTAT EXCEPTIONNEL	8 714	3 604	5 110	141. 80
TOTAL PRODUITS	1 469 501	1 158 770	310 731	26. 82
TOTAL DES CHARGES	1 452 544	1 111 875	340 669	30. 64
SOLDE INTERMEDIAIRE	16 957	46 895	29 938-	63. 84-
EXCEDENTS OU DEFICITS	16 957	46 895	29 938-	63. 84-

ANNEXE**SOMMAIRE**

	page
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	13
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	13
Permanence ou changement de méthodes	14
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	15
Etat des amortissements	15
Tableau de variation des fonds associatifs	16
Etat des provisions	16
Etat des échéances des créances et des dettes	17
Tableau de suivi des fonds dédiés	17
Produits à recevoir	17
Charges à payer	18
Charges et produits constatés d'avance	18
Subventions d'équipement	18
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Valorisation des contributions volontaires	19

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE**Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus**

Conformément aux dispositions des articles 832-2, 833-2 et 834-2 du règlement ANC n° 2014-03 relatif au plan comptable, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

Les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- les produits d'exploitation

Ainsi, les états financiers de l'association ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

L'activité a été affectée par la situation née du COVID-19 de mars à mai 2020 et l'association s'attend à un éventuel impact négatif sur ses états financiers en 2020.

Les impacts du COVID-19 sur l'association ont été :

- Arrêt de l'activité du 17 Mars au 13 Mai 2020
- Mise en activité partielle de l'ensemble du personnel
- Maintien du lien avec le personnel et l'association par la mise en place partiel du télé-travail pour la direction, le secrétariat et la conseillère en insertion
- Report des cotisations sociales durant la période de fermeture

Aucune demande d'aide en dehors du chômage partiel, ni de prêt n'a été faite pour palier à la baisse de trésorerie.

A la date d'arrêt des comptes par l'organe de gouvernance des états financiers 2019 de l'association, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remette en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**Principes et conventions générales**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables au secteur as sociatif (Notamment le règlement n° 99.01 du 16 février 1999 du Comité de la Réglementation Comptable) et dans le respect du principe de prudence.

L'exercice considéré débute le 01/01/2019 et finit le 31/12/2019.
Il a une durée de 12 mois.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ;

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Fonds dédiés

Ceux-ci enregistrent la partie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	33 341		11 351
Installations générales agencements aménagements divers	75 727		6 397
Matériel de transport	9 500		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	5 831		
Immobilisations corporelles en cours			1 120
Avances et acomptes	11 351		
TOTAL	135 750		18 869
Prêts, autres immobilisations financières	8 100		
TOTAL	8 100		
TOTAL GENERAL	143 850		18 869

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		6 527	38 165	38 165
Installations générales agencements aménagements divers			82 124	82 124
Matériel de transport			9 500	9 500
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			5 831	5 831
Immobilisations corporelles en cours		1 120		
Avances et acomptes		11 351		
TOTAL		18 998	135 621	135 621
Prêts, autres immobilisations financières			8 100	8 100
TOTAL			8 100	8 100
TOTAL GENERAL		18 998	143 721	143 721

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	12 788	7 092		19 880
Installations générales agencements aménagements divers	20 308	8 455		28 763
Matériel de transport	3 150	2 375		5 525
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	578	1 158		1 736
TOTAL	36 824	19 080		55 904
TOTAL GENERAL	36 824	19 080		55 904

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	7 092				
Instal.générales agenc.aménag.divers	8 455				
Matériel de transport	2 375				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 158				
TOTAL	19 080				
TOTAL GENERAL	19 080				

Tableau des variations des fonds associatifs

Nature des provisions et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres					
Fonds associatifs sans droit de reprise	105 147				105 147
Réserves :					
Report à nouveau	167 901		46 895	0	214 797
RESULTAT DE L'EXERCICE	46 895	46 895	16 957	0	16 957
Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise :					
Subventions d'investissement	42 883		7 537	9 156	41 264
Provisions réglementées					
TOTAL I	362 827	46 895	71 389	9 156	378 165

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	127 313	304 297	127 313		304 297
TOTAL	127 313	304 297	127 313		304 297
TOTAL GENERAL	127 313	304 297	127 313		304 297
Dont dotations et reprises d'exploitation		304 297	127 313		

Les pertes sur la subvention du FSE pour Recycl'Eco et Fil&Fer pour 2018 ayant été constatées pour les montants respectifs de 65 739.90 € et 26 764.88 € (compte 65881), les provisions enregistrées au 31/12/2018 pour 94 738.10 € et 32 574.53 € ont été reprises en totalité.

Le FSE a accordé pour 2019 :

- Une subvention de 178 366.65 € pour le chantier Recycl'Eco. Compte tenu du suivi analytique comptable des dépenses prises en charge par le FSE, une provision de 138 074.31 € a été enregistrée au 31/12/2019.
- Une subvention de 73 863.60 € pour le chantier Fil et Fer. D'après le suivi analytique, la totalité de la subvention soit 73 863.60 € a été provisionnée au 31/12/2019.
- Une subvention de 119 635.56 € pour le nouveau chantier Creativu. Compte tenu du suivi analytique comptable des dépenses prises en charge par le FSE, une provision de 69 222.28 € a été enregistrée au 31/12/2019.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

La CDC a accordé pour 2019 :

- Une subvention de 27 500 € pour le chantier des Espaces Verts.

En accord avec l'article 5.2.2 de l'arrêté attributif de subvention, une refaction de 5% est prévu en cas de sortie dynamique non atteinte. Une provision a donc été comptabilisée au 31/12/2019 pour 1375 €.

L'article 4 prévoit le non versement du solde de la subvention en cas d'excédent, une provision à hauteur de 50 % de l'excédent au 31/12/2019 a donc été comptabilisée pour un montant de 2726.19 €.

- Une subvention de 35 000 € pour le chantier Fil&fer. Le chantier étant largement excédentaire, une provision a été enregistré pour le montant de l'excédent soit 19 035.12 €.

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	8 100	8 100	
Autres créances clients	31 033	31 033	
Personnel et comptes rattachés	5 100	5 100	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	20 137	20 137	
Divers état et autres collectivités publiques	381 688	381 688	
Débiteurs divers	9 606	9 606	
Charges constatées d'avance	502	502	
TOTAL	456 167	456 167	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	28 319	4 131	24 188	
Fournisseurs et comptes rattachés	13 137	13 137		
Personnel et comptes rattachés	22 146	22 146		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	28 072	28 072		
Autres impôts taxes et assimilés	43 271	43 271		
TOTAL	134 945	110 757	24 188	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	27 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	8 561			

Tableau de suivi des fonds dédiés

Néant

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	391 210
Total	391 210

Les autres créances concernent principalement les subventions 2018 et 2019 restant à encaisser :

- 77 727 € du FSE 2018
- 260 166 € du FSE 2019
- 22 157 € de la collectivité pour 2019
- 20 000 € de la CAPA pour 2019

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 245
Dettes fiscales et sociales	46 777
Total	57 022

Les dettes fournisseurs, sociales et fiscales concernent les dettes courantes de l'association.

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	502
Total	502

Subventions d'équipement

En 2018, l'association a bénéficié de deux subventions du FDI : 15000 € et 23000 € pour un total d'investissements de 30 462.55 € réalisé en 2018.

Le solde des deux subventions (4614.59 € + 2922.86 €) a été porté au compte 441900 - Avance sur subventions au 31/12/2018.

Les investissements ont été réalisés en 2019 et le solde des subventions a été porté au compte 131 avec reprise au compte de résultat par le compte 777 au prorata des amortissements des biens subventionnés.

En 2019, le FDI a accordé à l'association deux subventions pour 20 000 € et 23 000 €. Les investissements seront réalisés en 2019 et les subventions ont été portées au compte 441900 - Avance sur subventions.

Par décision du 26 Novembre 2019, l'ADEME a notifié à l'association un financement à hauteur de 36 % des dépenses de travaux et aménagements pour la création d'un atelier de couture, d'un atelier de rénovation de meubles, d'un atelier de revalorisation de l'informatique et divers aménagements pour un total de 82 962.85 € soit une participation de 29704 €.

Les travaux et aménagements seront effectués en 2020 et l'ADEME ne payant que sur présentation des factures, cette subvention d'investissement n'a pas été inscrite dans les comptes de l'année 2019.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Valorisation des contributions volontaires**

La valorisation des contributions volontaires issue des travaux accomplis par les bénévoles de l'association est basée sur les éléments suivants :

- La qualité du bénévole au sein de l'association (président, secrétaire, trésorier) ;
- La nature des travaux accomplis par le bénévole au profit de l'association (travaux d'administration de l'association, de réalisation de tâches liées à l'objet social ou à l'activité de l'association, .) ;
- Le nombre d'heures réalisées durant l'exercice comptable ;
- Le taux de rémunération de l'heure.

Le taux chargé de l'heure est de 15.35 €.